

FORMULAIRE D'INTENTION DE VERSEMENT À L'AFIPH POUR LES ENTREPRISES DE PLUS DE 250 SALARIÉS AVEC APPRENTIS

VOTRE ENTREPRISE

Nom et Prénom du Responsable :
 Courriel : @
 Raison Sociale :
 Enseigne :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Tél :
 Siret :
 Code NAF :

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2017 SUR MASSE SALARIALE 2016

Pour les entreprises avec apprenti(s), en plus du versement partie QUOTA OBLIGATOIRE, si le coût de formation apprenti n'est pas totalement couvert par le quota obligatoire, **vous pouvez décider de nous verser, en plus, la partie HORS QUOTA ou BARÈME, CATÉGORIE « OUVRIER QUALIFIÉ », correspondant au niveau de formation CAP/BEP, BAC PRO, cumulable dans ce cas, À HAUTEUR DU COÛT DE FORMATION DE L'APPRENTI.**

Pour les entreprises avec apprenti(s) de + de 250 salariés, si le coût de formation apprenti(s) n'est pas totalement couvert par le quota obligatoire et le hors quota, vous pouvez décider de nous verser la partie CSA, en plus.

En versant votre taxe à l'afiph, vous apporterez, sur votre bassin d'emploi, un soutien à la formation des personnes en situation de handicap.

Merci de cocher la ou les case(s) correspondante(s)

Concours Financier	QUOTA OBLIGATOIRE : À VERSER À L'AFIPH		
	HORS QUOTAS	+	CSA
	Catégorie A Cumulables dans ce cas jusqu'à hauteur du coût de la formation		Pour les entreprises de + 250 salariés

AFFECTATION DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'AFIPH

CE FORMULAIRE EST A RENVoyer À VOTRE CABINET COMPTABLE

Je donne ordre à mon cabinet comptable d'effectuer le versement de la TAXE D'APPRENTISSAGE, au profit de l'AFIPH, 3 avenue Marie Reynoard CS 70003 38029 GRENOBLE CEDEX 2.

Merci, votre engagement participe à l'avenir de l'apprentissage des personnes en situation de handicap et à leur intégration par le travail dans la vie de la Cité.

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter

Corinne D'IMPERIO : 3 avenue Marie Reynoard
 CS 70003-38029 GRENOBLE CEDEX 2.
 Tél. 04 76 46 82 27
 Courriel : taxedapprentissage@afiph.org

Fait à :

(Signature et cachet de l'entreprise)

Le :

FORMULAIRE D'INTENTION DE VERSEMENT À L'AFIPH POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 250 SALARIÉS AVEC APPRENTIS

VOTRE ENTREPRISE

Nom et Prénom du Responsable :
 Courriel : @
 Raison Sociale :
 Enseigne :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Tél :
 Siret :
 Code NAF :

VOTRE ORGANISME COLLECTEUR (OCTA)

Organisme :

VOTRE CABINET COMPTABLE

Nom du cabinet :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Tél : Fax :
 Courriel : @

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2017 SUR MASSE SALARIALE 2016

Si vous êtes assujetti au paiement de la Taxe d'Apprentissage, vous avez la possibilité de verser votre impôt directement à l'AFIPH, afin de soutenir nos actions pour l'apprentissage.

Pour les entreprises avec apprentis, en plus du versement partie QUOTA OBLIGATOIRE : si le coût de formation apprentis(s) n'est pas totalement couvert par le quota obligatoire, vous avez la possibilité de nous verser le complément obligatoire, la partie HORS QUOTA BAREME CATÉGORIE A, à hauteur du coût de formation.

En versant votre taxe à l'AFiph, vous apporterez, sur votre bassin d'emploi, un soutien à la formation des personnes en situation de handicap.

Merci de cocher la ou les case(s) correspondante(s)

Le Quota obligatoire soit 26 % de votre taxe		Le hors-quota ou barème, soit 23% de votre taxe		51% restant destinés à la Région
<input type="checkbox"/> Concours Financier	<input type="checkbox"/> Quota Libre	<input type="checkbox"/> A+B		

AFFECTATION DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'AFIPH

Je donne ordre à mon cabinet comptable d'effectuer le versement de la TAXE D'APPRENTISSAGE, au profit de l'AFIPH – 3 avenue Marie Reynoard - CS 70003 – 38029 Grenoble Cedex 2.

FORMULAIRE À RENVOYER

à l'AFIPH par courriel à : taxedapprentissage@afiph.org ou par fax au 04 76 12 13 38 ou par courrier à AFIPH 3 avenue Marie Reynoard CS 70003 38029 Grenoble Cedex 2
 ET à votre cabinet comptable

Merci, votre engagement participe à l'avenir de l'apprentissage des personnes en situation de handicap et à leur intégration par le travail dans la vie de la Cité.

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter

Corinne D'IMPERIO : 3 avenue Marie Reynoard-CS 70003-38029 Grenoble Cedex 2.
 Tél. 04 76 46 82 27 Courriel : taxedapprentissage@afiph.org

Fait à :

(Signature et cachet de l'entreprise)

Le :

FORMULAIRE D'INTENTION DE VERSEMENT À L'AFIPH POUR LES ENTREPRISES SANS APPRENTIS

VOTRE ENTREPRISE

Nom et Prénom du Responsable :
 Courriel : @
 Raison Sociale :
 Enseigne :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Tél :
 Siret :
 Code NAF :

VOTRE ORGANISME COLLECTEUR (OCTA)

Organisme :

VOTRE CABINET COMPTABLE

Nom du cabinet :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Tél : Fax :
 Courriel : @

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2017 SUR MASSE SALARIALE 2016

Si vous êtes assujetti au paiement de la Taxe d'Apprentissage, vous avez la possibilité de verser votre impôt directement à l'AFIPH, afin de soutenir nos actions pour l'apprentissage.

Pour les entreprises sans apprentis, vous pouvez décider de nous verser dans la partie QUOTA OBLIGATOIRE : le quota libre, uniquement.

En versant votre taxe à l'AFiph, vous apporterez, sur votre bassin d'emploi, un soutien à la formation des personnes en situation de handicap.

Merci de cocher la ou les case(s) correspondante(s)

Le Quota obligatoire soit 26 % de votre taxe		Le hors-quota ou barème, soit 23% de votre taxe		51% restant destinés à la Région
Concours Financier	<input type="checkbox"/> Quota Libre	A	B	

AFFECTATION DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'AFIPH

Je donne ordre à mon cabinet comptable d'effectuer le versement de la TAXE D'APPRENTISSAGE, au profit de l'AFIPH – 3 avenue Marie Reynoard – CS 70003 – 38029 GRENOBLE Cedex 2.

FORMULAIRE À RENOYER

à l'AFIPH par courriel à : taxedapprentissage@afiph.org ou par fax au 04 76 12 13 38 ou par courrier à AFIPH 3 avenue Marie Reynoard CS 70003 38029 Grenoble Cedex 2
 ET à votre cabinet comptable

Merci, votre engagement participe à l'avenir de l'apprentissage des personnes en situation de handicap et à leur intégration par le travail dans la vie de la Cité.

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter

Corinne D'IMPERIO : 3 avenue Marie Reynoard-CS 70003-38029 Grenoble Cedex 2.

Tél. 04 76 46 82 27 **Courriel** : taxedapprentissage@afiph.org

Fait à :

(Signature et cachet de l'entreprise)

Le :